Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand

Band: 79 (1952)

Heft: 7

Artikel: Les moineaux aux pattes rouges

Autor: Leyvraz, F.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-228155

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Les moineaux aux pattes rouges



par F. Leyvraz

Pendant la guerre mondiale de 1914 à 1918, les chefs de famille, qui avaient de nombreuses bouches à nourrir, durent s'ingénier pour faire vivre leur monde le plus économiquement possible; à la campagne surtout, où les possibilités de gain étaient plutôt réduites, le paysan fut amené à intensifier la production de ses terres afin de n'avoir pas trop recours aux achats. C'est pourquoi on vit apparaître les champs de colza, de pavots ou d'æillette qui devaient fournir l'huile comestible pour le ménage; les surfaces plantées de légumes, oignons, haricots, choux, etc., s'agrandirent considérablement; la pomme de terre prit une place conséquente dans nos champs et l'on vit même en assez grand nombre de grands cubes de terre contenue par des planches que l'on nommait des forceries à pommes de terre et que les pessimistes qualifiaient, avec beaucoup de raison, de farceries. Mais où l'activité du paysan se dirigea avec le plus d'énergie fut l'augmentation des emblavures en céréales panifiables: froment, seigle, épeautre.

La culture du blé avait été presque délaissée en Suisse par le fait de la concurrence des blés étrangers contre laquelle on ne pouvait lutter qu'avec perte; dans les régions montagneuses en particulier, on ne semait plus de céréales : mais la crainte de nous trouver sans pain comme aussi un penchant très peu prononcé pour le pain de guerre, nous amena à changer de méthode. C'est ainsi qu'en automne 1915, je me suis aussi mis à semer du froment en suffisance pour que l'année suivante, si le temps était propice, j'eusses assez de farine pour les besoins de la maisonnée.

Le résultat fut magnifique et, en août 1916, j'eus le plaisir de rentrer en grange, en attendant les battages, quelques beaux chars de froment de belle qualité, aussi ma joie était grande et c'était avec un légitime orgueil que je contemplais mon tas de gerbes. Cette joie ne devait, hélas! pas être sans mélange, car le lendemain une nuée de moineaux pénétraient dans ma grange, s'attaquaient aux épis, se faufilaient

entre les gerbes; j'eus beau en tuer quelques-uns au moyen d'un flobert, ils revenaient toujours et il y en avait des centaines, comment faire?

Après de longues réflexions, je me décidai à employer un moyen qui me permettrait sûrement d'en éliminer un grand nombre, après quoi les autres, pris de peur, s'enfuiraient probablement. Je pris une planche de 4 mètres de longueur sur 40 cm. de large, je l'enduisis sur la face supérieure d'une couche de forte glu et je plaçai tout le long du milieu de la planche, des épis de blé comme appât. Je savais que le moineau, comme le geai et comme le rat lorsqu'il est en danger, pousse un cri de détresse qui fait accourir ses congénères pour lui porter secours.

Après avoir chassé tous ces pillards hors de la grange, je plaçai ma planche près des ouvertures où ils pénétraient et j'attendis le résultat; mes calculs se vérifièrent justes; 20 minutes après, plus de 80 moineaux étaient englués sur la planche; nous n'eûmes qu'à les cueillir et les enfermer dans des cages

à poulettes arrangées pour les empêcher de s'évader; nous renouvelâmes deux fois l'expérience, avec moins de succès, il est vrai, mais à la fin des opérations, plus de 150 pierrots étaient prisonniers et les autres avaient disparu.

Il me restait maintenant un problème à résoudre : qu'allais-je faire de toutes ces bestioles? Les nourrir en captivité jusqu'après les battages? Autant aurait valu les nourrir en liberté! Les tuer? Non! Je ne pouvais pas me résoudre à une pareille boucherie; je décidai donc de les rendre à la nature, mais dans un lieu assez éloigné pour qu'ils ne sachent revenir; mais auparavant je voulais faire une marque à quelques-uns pour m'assurer si, oui ou non, ils sauraient retrouver leurs pénates. Je fus longtemps à réfléchir sur le genre de marque que j'emploierai, finalement je m'arrêtai à une mesure héroïque : j'allais les marquer tous par un moyen rapide, pratique et sûr. Je préparais un pot plein de minium et, prenant les moineaux un à un, nous leur plongerions les pattes jusqu'à mi-jambe dans ce colorant. C'est ce qui fut fait et lestement fait, mon fils René me seconda même joyeusement dans ce travail de peinture primitive.

Le lendemain matin, longtemps avant le jour, je me mis en route avec ma hotte sur le dos, les deux cages sur ma hotte, pour transporter mes bestioles à Leysin; j'avais choisi ce lieu pour deux raisons : 1º pour aller de Corbeyrier à Leysin, il faut traverser la montagne et une grande forêt; il y avait donc beaucoup de chances pour que mes prisonniers ne puissent retrouver le chemin du retour; 2° à Leysin, on ne cultive pas les céréales, les moineaux ne pourraient donc pas occasionner des dégâts appréciables. Arrivé près de l'ancien cimetière de ce village à l'aube, j'ouvris mes cages qui se vidèrent promptement et je pris le chemin du retour; je n'avais rencontré personne et personne ne m'avait vu.

Le lendemain soir, en parcourant mon journal, j'eus la suprise ahurissante de lire le communiqué ci-après :



LEYSIN. — Une nouvelle espèce d'oiseaux. — Le village de Leysin a été envahi, en partie du moins, par une espèce d'oiseaux inconnus qui a élu domicile dans les bosquets de notre ancien cimetière et aux abords du Sanatorium Universitaire. Ayant beaucoup de ressemblance avec nos moineaux, le dernier venu s'en distingue cependant nettement par les caractères suivants : corps légèrement plus gros, plus dodu que celui du moineau, plus méfiant, moins familier que ce dernier; jambes et pattes d'un beau rouge vif. La colonie de ces nouveaux hôtes ailés paraît être assez nombreuse.



Les jours suivants, les journaux du pays et même de l'étranger contenaient tous des articles sur ce volatile intéressant, une polémique fut ouverte à leur sujet.

Un lieutenant français interné à Leysin ayant émis l'opinion que nous étions en présence de simples friquets chassés de France par la guerre et qui avaient probablement trempé leurs pattes dans le sang des champs de bataille, fut vertement remis en place par un Docteur « honoris causa » de l'Université de Lausanne, qui lui répondit sans détours que quand on avait des idées aussi baroques, on ne les étalait pas dans un journal et qu'il fallait laisser à la science le soin de classer le nouveau volatile.

Son opinion à lui était que nous avions affaire au Fémora rubra (jambes rouges) que Pline l'Ancien signalait comme une espèce vagabonde, dont la présence dans une contrée, d'après la croyance populaire, amenait toujours une ère d'abondance et de prospérité. Cette version fut généralement admise et, par abréviation, on désigna le nouvel oiseau sous le nom de fémor.

Pendant ce temps, la Municipalité de Leysin était assaillie de demandes de renseignements; d'autre part, le Jardin zoologique de Bâle, les établissements similaires de Genève, Zurich, Paris, Londres, etc., désiraient des spécimens vivants de l'oiseau prodige; elle fit assembler le Conseil communal qui décida la nomination d'un oiseleur officiel avec mission de prendre les mesures qui s'avéreraient nécessaires pour la protection de ces oiseaux comme aussi de capter et d'expédier les sujets réclamés par les jardins zoologiques en les facturant au prix de Fr. 80.— la paire. Les semaines qui suivirent furent caractérisées par une invasion formidable de la station de Leysin; le chemin de fer ne suffisait plus à transporter tous les voyageurs, les autos, les voitures en amenaient de grandes quantités, à tel point que les hôtels étaient bondés, les cafés, les restaurants, les magasins pris d'assaut firent tous des affaires d'or ; un photographe qui avait réussi à photographier un groupe de fémors, pour la carte postale, réalisa, en quinze jours, une petite fortune. Bref. Leysin connut quelques semaines de véritable fièvre où l'on ne pensait qu'au fémor, où l'on ne parlait que du fémor.

Il fut même question sérieusement de modifier les armoiries de la commune et de remplacer le sapin qui y figure par le merveilleux volatile. Enfin, le temps qui était demeuré magnifique pendant plus d'un mois se gâta subitement, remplacé par des giboulées, la pluie et un vent plutôt froid; tout cela dura plusieurs jours, après quoi on ne vit plus de pattes rouges, elles avaient été proprement lavées. Un communiqué aux journaux annonça que, fidèle à ses habitudes vagabondes, les fémora-rubra avaient déserté Leysin, sans qu'on ait pu se rendre compte de la direction qu'ils avaient prise.

On licencia l'oiseleur et tout rentra dans l'ordre.

Mais, me dira-t-on, pourquoi avezvous laissé se propager cette erreur, vous qui, par quelques paroles, pouviez la dissiper et pourquoi aujourd'hui rompez-vous votre silence? dans quel but le faites-vous?

En premier lieu, il y avait danger pour moi de dire la vérité, j'aurais certainement été puni pour capture d'oiseaux protégés par la loi; aujourd'hui la prescription couvre mon délit, on ne peut plus sévir contre moi. En outre, tout travail mérite salaire et, qui sait si la population de Leysin, reconnaissante pour les conséquences heureuses que mon action a eue pour elle, n'aura pas un geste de gratitude à mon égard? Pourquoi pas? A Tarascon, on a bien élevé un monument à Alphonse Daudet.

Tout père de famille économe possède un LIVRET DE DÉPOTS à la

Banque Cantonale Vaudoise

Retrait jusqu'à mille francs par mois sans avertissement